

Le gaz en réseau présenté aux intéressés

Serge Boulanger, Maire de Longueville sur Scie, et Antargaz ont organisé une réunion d'information publique concernant l'installation de gaz en réseau sur la commune. Une trentaine de personnes ont participé à cette réunion qui s'est tenue à la Salle Communale le 25 Janvier 2011.

Patrick De Wit, Directeur du Syndicat Départemental d'Energie de la Seine Maritime, a présenté le SDE76 : ses missions, ses moyens et son organisation. Il a précisé que le Syndicat est la collectivité locale qui organise la distribution publique de gaz pour ses communes adhérentes dont Longueville sur Scie. Contrairement à l'électricité, la desserte en gaz des communes n'est pas une obligation. Le SDE76, comme a pu le rappeler Patrick De Wit, a donc mis en concurrence les opérateurs de gaz pour la desserte de ses communes. Antargaz a été choisi pour la commune de Longueville sur Scie.

David Arfi, Chef de Projet chez Antargaz a expliqué la mission que le Syndicat Départemental d'Energie de la Seine Maritime (SDE76) a confiée à Antargaz : concevoir, construire et financer un réseau de gaz, et en assurer l'exploitation et la maintenance pendant les 30 années de la délégation de service public.

Le prix du gaz est encadré par le cahier des charges de la concession. Il est fixe du 1^{er} octobre au 31 mars, et du 1^{er} avril au 30 septembre, il évoluera dans le respect des clauses de modération négociées avec le SDE76. Cette « barrière » permettra aux clients de bénéficier d'un tarif lissé et moins volatil que d'autres énergies ou d'autres fournisseurs.

Ensuite, le Chef de Projet Antargaz a précisé les éléments plus techniques du projet, quant aux canalisations en domaine public, et aux branchements chez les particuliers ou entreprises.

Coût du raccordement : 520,94 €ht pour les raccordements réalisés lors construction de la 1^{ère} tranche du réseau, puis 878,51 €ht pour les raccordements demandés ultérieurement et de manière isolée. Une offre spéciale est prévue si un contrat d'abonnement est souscrit simultanément avec la demande de raccordement (paiement de l'abonnement à partir de la mise en service de votre installation) : Remise de 256,86 €ht ce qui ramène le coût du raccordement à **264,08 €ht**.

Ont ensuite été exposés les avantages du gaz en réseau par rapport aux différents systèmes actuels et les modifications à réaliser selon les installations en place chez les particuliers intéressés.

Au gré de ces exposés, et du débat qui a suivi, différentes questions ont été abordées, auxquelles les représentants d'Antargaz ont apporté les réponses.

Gérard Jouan, Président de la Communauté de Communes Varennes et Scie a précisé : « que c'était une chance pour nos communes rurales de pouvoir bénéficier du gaz en réseau et qu'il fallait la saisir ».

La séance a été clôturée par Monsieur le Maire qui a précisé que les bâtiments communaux seraient raccordés au réseau gaz.

La période de prospection a commencé depuis le 25 janvier 2011. Le tracé du réseau se dessine au fur et à mesure de l'enregistrement des demandes de raccordements. Un projet de tracé de 1^{er} établissement sera présenté en Avril 2011 et les travaux vont débiter cet Eté, pour une mise en service attendue à l'Automne 2011.

Au cours des années à venir et jusqu'au terme de la concession, deux phases viendront compléter la réalisation du réseau de 1^{er} établissement. D'une part, les opérations de densification du réseau existant, qui consistent à prendre en compte les demandes de raccordement qui sont à proximité immédiate du réseau existant, et d'autre part, les extensions du réseau, qui visent à desservir les zones de la commune non encore alimentées par le réseau de gaz, en fonction des demandes et après étude technique et économique.

Le Conseiller Commercial d'Antargaz est à votre disposition pour réaliser, sans aucun engagement, une étude personnalisée du **lundi au vendredi** :